

# L'ÉNERGIE VERTE A ÉPUISE SES SUBSIDES

**ÉCOLOGIE.** Les subventions aux énergies renouvelables sont presque liquidées, alors qu'elles étaient prévues jusqu'en 2030. Les frustrés se comptent par milliers. Exemple à Lausanne.

TASHA RUMLEY

Les 42 panneaux solaires scintillent sur le toit de la Régie Braun, au cœur de Lausanne. Philippe Braun, son administrateur, n'en est pas peu fier, lui qui dit posséder la « fibre écolo, alors que le milieu immobilier est encore statique à cet égard ».

Cette fibre a un prix: 60 000 francs pour une production totale de 5,6 kW. Un investissement qu'il a consenti parce qu'il pensait le rentabiliser entièrement grâce aux subventions fédérales sur les énergies renouvelables. En raccordant sa production au réseau électrique lausannois, il aurait dû toucher 75 centimes par kWh pendant vingt-cinq ans.

**Freiner le solaire.** Aurait dû, car les subventions ne sont jamais arrivées. Le 2 mai 2008, jour d'ouverture des candidatures, pas moins de 3500 dossiers ont inondé l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Parmi ceux-là, le solaire a clairement pris le dessus sur l'éolien, l'hydraulique et la biomasse. En août, le photovoltaïque représentait 82% des demandes totales. Or, l'OFEN se méfie du solaire: sa production est faible pour un coût élevé – ce qui importe peu au privé s'il reçoit des subventions. La force du soleil s'attire donc les préférences de ceux qui misent sur le vert et risque de cannibaliser les solutions de rechange. «Ce ne



PANNEAUX SOLAIRES Installés sur le toit de la Régie Braun, à Lausanne.

serait pas logique d'investir trop d'argent dans la technologie qui produit le moins d'énergie», explique Marianne Zünd, porte-parole de l'OFEN. Car les objectifs sont élevés: d'ici à 2030, il faut produire 5400 GWh de courant vert, soit 10% de la consommation totale d'électricité. Ainsi, le Parlement a fixé au solaire un quota de 5% des 320 millions alloués par année, part qui augmentera à mesure que le prix du photovoltaïque baissera.

C'est pourquoi l'OFEN n'a honoré qu'un tiers des demandes pour le solaire, alors que la plupart des installations éoliennes, hydrauliques et de biomasse ont décroché les fonds fédéraux. Pour sélectionner les dossiers, il a considéré l'ordre d'arrivée et l'ampleur de la production. Or, la Régie Braun a déposé sa demande le 2 mai

déjà. Mais elle ne détenait pas encore le permis de construire, ce qui s'est révélé rédhibitoire. «Les critères de sélection étaient complètement obscurs, attaque Mathieu Ronsin, directeur commercial de Solstis, qui a effectué le mandat d'architecture pour la régie. Nous ne savions pas que cette autorisation était indispensable.»

C'est au moment-même où Solstis vissait les derniers boulons des panneaux solaires, à la fin d'octobre, que la Régie Braun a appris que sa candidature n'était pas retenue. «Une fois que tout est construit, on nous refuse les subsides! s'emporte Philippe Braun. L'écologie, c'est cher et compliqué. L'Etat devrait faciliter l'accès à ceux qui sont prêts à faire la démarche.» Pour le régisseur comme pour son architecte, il y a une claire rup-

ture entre le désir d'engagement populaire et les limites posées par les autorités.

Tout n'est pas perdu pour la Régie Braun. L'énergie solaire fonctionne en réseau: chaque producteur y injecte son énergie verte en continu et y puise l'électricité, selon ses besoins. Ce qu'il a fourni au réseau est déduit de sa facture, où le kilowattheure coûte 25 centimes. L'opération permet ainsi de réduire son ardoise d'électricité. Alors que, avec le rachat à 75 centimes par les subventions, la pose de panneaux solaires aurait répondu à une logique entrepreneuriale. Reste la bourse au courant vert, où le régisseur peut vendre sa production.

**Finis après six mois.** La frustration des propriétaires écolos est énorme. Mais elle est certainement plus grande encore au sein de l'OFEN, qui se heurte à un problème généralisé. Six mois seulement après le début de l'opération, la presque totalité des 320 millions a été allouée, et cela pour les 25 prochaines années. Pour le solaire bien sûr, mais aussi pour l'éolien et la biomasse, où le nombre de demandes a dépassé les ressources. Seule l'hydraulique dispose encore de quelques subsides. Le désarroi est palpable auprès de la porte-parole Marianne Zünd: «Avec ce système, la promotion de l'énergie verte est planifiée jusqu'en 2030, et elle sera épuisée en moins d'une année!» Seule solution possible, obtenir de nouvelles recettes. En augmentant par exemple la ponction de 0,6 centime par kilowattheure sur le réseau à haute tension, qui alimente le fonds. «La hausse prévue des tarifs de l'électricité de 10 centimes fâche le consommateur, constate Marianne Zünd. Mais, si l'on prélève 1 centime pour quelque chose de bien, comme l'écologie, cela passera peut-être.» ◊